

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone					
Zone		AF-1			
Classe d'usages permis					
		R	C	P	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	• ⁽¹⁾			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile				
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles				
I3	Industrie d'extraction				
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif			• ⁽²⁾	
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				• ⁽³⁾
A3	Agriculture en réclusion				•
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				
BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)		1(2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70	70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée		•	•	•	•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)		25	25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment		1			
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) Voir article 14.1.2
(2) Voir article 4.2.1
(3) Voir article 14.3.1

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone					
Zone		AF-2			
Classe d'usages permis					
		R	C	I	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	• ⁽¹⁾			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile				
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles				
I3	Industrie d'extraction			•	
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif				
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				•
A3	Agriculture en réclusion				•
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				• ⁽²⁾
BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)		1(2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70	70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée		•	•	•	•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)		25	25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment		1			
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé
(2) Seul les chenils sont autorisés selon le chapitre 15

Notes
(1) Voir article 14.1.2

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone					
Zone		AF-3			
Classe d'usages permis					
		R	C	I	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	• ⁽¹⁾			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile				
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			•	
I3	Industrie d'extraction			•	
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif				
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				•
A3	Agriculture en réclusion				•
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				• ⁽²⁾

BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)	(9)	(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m ²)	70	70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée	•	•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)	25	25	25	25
marges de recul latérales (m)	15	15	15	15
marge de recul arrière (m)	25	25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment	1			
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé
(2) Seul les chenils sont autorisés selon le chapitre 15 du règlement de zonage 264-2008.

Notes
(1) Voir l'article 14.1.2

Amendements
Règlement 264-2008-09-04

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone						
Zone		AF-4				
Classe d'usages permis						
		R	C	I	P	A
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale	• ⁽¹⁾				
R2	Bifamiliale					
R3	Mixte					
R4	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Commercial de détail					
C1-1	Vente au détail de biens de consommation					
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements					
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme					
C2	Commercial de vente en gros					
C2-1	Entrepôts					
C2-2	Dépôts extérieurs					
C3	Services professionnels et d'affaires					
C3-1	Services professionnels					
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)					
C3-3	Établissements de santé et de bien-être					
C3-4	Ateliers d'artisans					
C3-5	Services financiers					
C3-6	Services de métiers spécialisés					
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement					
C4	Services reliés aux véhicules					
C4-1	Services véhicules légers					
C4-2	Services véhicules lourds					
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels					
C5-1	Activités récréatives intérieures					
C5-2	Activités sportives intérieures					
C5-3	Activités éducatives intérieures					
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•			
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives					
C5-6	Activités culturelles					
C6	Services d'hébergement					
C6-1	Services hôteliers					
C7	Restauration					
C7-1	Restauration					
C7-2	Bars					
Industrie (I)						
I1	Industrie légère					
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			•		
I3	Industrie d'extraction			•		
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel et administratif					
P2	Récréation					
P3	Utilité publique					
P4	Transport d'énergie et communication				•	
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage					•
A2	Agriculture avec élevage					•
A3	Agriculture en réclusion					•
A4	Services, commerces et industries agricoles					•
A5	Usages agricoles spécifiques					•

BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)	(9)	(9)	(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)	70	70	70	70	70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée	•	•	•	•	•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)	25	25	25	25	25
marges de recul latérales (m)	15	15	15	15	15
marge de recul arrière (m)	25	25	25	25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment	1				
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) Voir l'article 14.1.2

Amendements
Règlement 264-2008-09-04

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		CON-1
Classe d'usages permis		
		C A
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture sans élevage	•
A2	Agriculture avec élevage	•
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	
A5	Usages agricoles spécifiques	
BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)		1(2) 1 (2)
hauteur (m)		(9) (9)
sup. d'implantation (m2)		70 70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée		• •
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)		25 25
marges de recul latérales (m)		15 15
marge de recul arrière (m)		25 25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		CON-2
Classe d'usages permis		
		C A
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture sans élevage	•
A2	Agriculture avec élevage	•
A3	Agriculture en réclusion	• ⁽¹⁾
A4	Services, commerces et industries agricoles	
A5	Usages agricoles spécifiques	
BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)		1(2) 1 (2)
hauteur (m)		(9) (9)
sup. d'implantation (m2)		70 70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée		• •
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)		25 25
marges de recul latérales (m)		15 15
marge de recul arrière (m)		25 25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

--

Usage spécifique autorisé

--

Notes

(1) Voir l'article 14.3.2

--

Amendements

--

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone			
Zone		CON-3	
Classe d'usages permis			
		C	A
Résidentiel (R)			
R1	Unifamiliale		
R2	Bifamiliale		
R3	Mixte		
R4	Maison mobile		
Commercial (C)			
C1	Commercial de détail		
C1-1	Vente au détail de biens de consommation		
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements		
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme		
C2	Commercial de vente en gros		
C2-1	Entrepôts		
C2-2	Dépôts extérieurs		
C3	Services professionnels et d'affaires		
C3-1	Services professionnels		
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)		
C3-3	Établissements de santé et de bien-être		
C3-4	Ateliers d'artisans		
C3-5	Services financiers		
C3-6	Services de métiers spécialisés		
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement		
C4	Services reliés aux véhicules		
C4-1	Services véhicules légers		
C4-2	Services véhicules lourds		
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels		
C5-1	Activités récréatives intérieures		
C5-2	Activités sportives intérieures		
C5-3	Activités éducatives intérieures		
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives		
C5-6	Activités culturelles		
C6	Services d'hébergement		
C6-1	Services hôteliers		
C7	Restauration		
C7-1	Restauration		
C7-2	Bars		
Industrie (I)			
I1	Industrie légère		
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles		
I3	Industrie d'extraction		
Communautaire (P)			
P1	Institutionnel et administratif		
P2	Récréation		
P3	Utilité publique		
P4	Transport d'énergie et communication		
Agricole (A)			
A1	Agriculture sans élevage		•
A2	Agriculture avec élevage		•
A3	Agriculture en réclusion		
A4	Services, commerces et industries agricoles		
A5	Usages agricoles spécifiques		
BATIMENT PRINCIPAL			
hauteur (étage)		1(2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70
largeur (m)			
STRUCTURE			
isolée		•	•
jumelée			
contiguë			
MARGES DE REcul			
marge de recul avant (m)		25	25
marges de recul latérales (m)		15	15
marge de recul arrière (m)		25	25
RAPPORTS			
logement max./bâtiment			
espace bâti max./terrain (%)			

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone					
Zone		DESI-01			
Classe d'usages permis					
		R	C	P	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	•			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile				
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles				
I3	Industrie d'extraction				
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif				
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				• ⁽¹⁾
A3	Agriculture en réclusion				
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				
BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)		1(2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70	70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée		•	•	•	•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)		25	25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment		1			
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	14.4.1 à 14.4.5

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) Voir article 14.3.1

Amendements
Règlement 264-2016

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		DESI-02		
Zone		DESI-02		
Classe d'usages permis				
		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			•
A3	Agriculture en réclusion			
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	14.4.1 à 14.4.5

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements
Règlement 264-2016

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		DESI-03						
Zone		DESI-03						
Classe d'usages permis		R	M	C	I	P	A	
Résidentiel (R)								
R1	Unifamiliale	•						
R2	Bifamiliale							
R3	Mixte		•					
R4	Maison mobile							
Commercial (C)								
C1	Commercial de détail							
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			•				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements							
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme							
C2	Commercial de vente en gros							
C2-1	Entrepôts							
C2-2	Dépôts extérieurs							
C3	Services professionnels et d'affaires							
C3-1	Services professionnels							
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)							
C3-3	Établissements de santé et de bien-être							
C3-4	Ateliers d'artisans							
C3-5	Services financiers							
C3-6	Services de métiers spécialisés							
C3-7	Services d'excavation, de construction et de paysagement			•				
C4	Services reliés aux véhicules							
C4-1	Services véhicules légers							
C4-2	Services véhicules lourds							
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels							
C5-1	Activités récréatives intérieures							
C5-2	Activités sportives intérieures							
C5-3	Activités éducatives intérieures							
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives							
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives							
C5-6	Activités culturelles							
C6	Services d'hébergement							
C6-1	Services hôteliers			•				
C7	Restauration							
C7-1	Restauration			•				
C7-2	Bars			•				
Industrie (I)								
I1	Industrie légère							
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles							
I3	Industrie d'extraction							
Communautaire (P)								
P1	Institutionnel et administratif							
P2	Récréation					•		
P3	Utilité publique							
P4	Transport d'énergie et communication							
Agricole (A)								
A1	Agriculture sans élevage						•	
A2	Agriculture avec élevage						•	
A3	Agriculture en réclusion						•	
A4	Services, commerces et industries agricoles						•	
A5	Usages agricoles spécifiques						•	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	14.4.1 à 14.4.5

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

BATIMENT PRINCIPAL		DESI-03						
hauteur (étage)		1(2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)	(9)	(9)	(9)	
sup. d'implantation (m2)		70	70	70	70	70	70	
largeur (m)								
STRUCTURE								
isolée		•	•	•	•	•	•	
jumelée								
contiguë								
MARGES DE REcul								
marge de recul avant (m)		25	25	25	25	25	25	
marges de recul latérales (m)		15	15	15	15	15	15	
marge de recul arrière (m)		25	25	25	25	25	25	
RAPPORTS								
logement max./bâtiment		1	2					
espace bâti max./terrain (%)								

Amendements
Règlement 264-2016

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		DESI-04			
Zone		DESI-04			
Classe d'usages permis		R	C	I	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	•			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile				
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles				
I3	Industrie d'extraction				
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif				
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				•
A3	Agriculture en réclusion				
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				
BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)		1(2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70	70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée		•	•	•	•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)		25	25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment		1			
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	14.4.1 à 14.4.5

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements
Règlement 264-2016

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone							
Zone		MIX-1					
Classe d'usages permis							
		R	M	C	I	P	A
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale	•					
R2	Bifamiliale						
R3	Mixte		•				
R4	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Commercial de détail						
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			•			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements						
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme						
C2	Commercial de vente en gros						
C2-1	Entrepôts						
C2-2	Dépôts extérieurs						
C3	Services professionnels et d'affaires						
C3-1	Services professionnels						
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)						
C3-3	Établissements de santé et de bien-être						
C3-4	Ateliers d'artisans						
C3-5	Services financiers						
C3-6	Services de métiers spécialisés						
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			•			
C4	Services reliés aux véhicules						
C4-1	Services véhicules légers			•			
C4-2	Services véhicules lourds			•			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels						
C5-1	Activités récréatives intérieures						
C5-2	Activités sportives intérieures						
C5-3	Activités éducatives intérieures						
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives						
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives						
C5-6	Activités culturelles						
C6	Services d'hébergement						
C6-1	Services hôteliers			•			
C7	Restauration						
C7-1	Restauration			•			
C7-2	Bars			•			
Industrie (I)							
I1	Industrie légère						
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles						
I3	Industrie d'extraction			•			
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel et administratif						
P2	Récréation					•	
P3	Utilité publique						
P4	Transport d'énergie et communication						
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage						•
A2	Agriculture avec élevage						•
A3	Agriculture en réclusion						
A4	Services, commerces et industries agricoles						•
A5	Usages agricoles spécifiques						

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

BATIMENT PRINCIPAL	
hauteur (étage)	1(2)
hauteur (m)	(9)
sup. d'implantation (m2)	70
largeur (m)	
STRUCTURE	
isolée	• • • • • •
jumelée	
contiguë	
MARGES DE REcul	
marge de recul avant (m)	25
marges de recul latérales (m)	15
marge de recul arrière (m)	25
RAPPORTS	
logement max./bâtiment	1 2
espace bâti max./terrain (%)	

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		PRES-1
Classe d'usages permis		
		R C
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	•
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture sans élevage	
A2	Agriculture avec élevage	
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	
A5	Usages agricoles spécifiques	
BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)		1(2) 1 (2)
hauteur (m)		(9) (9)
sup. d'implantation (m2)		70 70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée		• •
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)		25 25
marges de recul latérales (m)		15 15
marge de recul arrière (m)		25 25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		1
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	• ⁽¹⁾
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements
(1) Modifié par le règlement 354-2019

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		PRES-2
Classe d'usages permis		
		R C
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	•
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture sans élevage	
A2	Agriculture avec élevage	
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	
A5	Usages agricoles spécifiques	
BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)		1(2) 1 (2)
hauteur (m)		(9) (9)
sup. d'implantation (m2)		70 70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée		• •
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)		25 25
marges de recul latérales (m)		15 15
marge de recul arrière (m)		25 25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		1
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements
(1) Modifié par le règlement 354-2019

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-ouest

Identification de la zone				
Zone		PRES-3		
Classe d'usages permis				
		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			•
A3	Agriculture en réclusion			
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		PRES-4
Classe d'usages permis		
		C A
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture sans élevage	•
A2	Agriculture avec élevage	•
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	• ⁽¹⁾
A5	Usages agricoles spécifiques	
BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)		1(2) 1 (2)
hauteur (m)		(9) (9)
sup. d'implantation (m2)		70 70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée		• •
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)		25 25
marges de recul latérales (m)		15 15
marge de recul arrière (m)		25 25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) Voir article 4.3.1

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		REC-1	
Zone		REC-1	
Classe d'usages permis		R	C
Résidentiel (R)			
R1	Unifamiliale	•	
R2	Bifamiliale		
R3	Mixte		
R4	Maison mobile		
Commercial (C)			
C1	Commercial de détail		
C1-1	Vente au détail de biens de consommation		
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements		
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme		
C2	Commercial de vente en gros		
C2-1	Entrepôts		
C2-2	Dépôts extérieurs		
C3	Services professionnels et d'affaires		
C3-1	Services professionnels		
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)		
C3-3	Établissements de santé et de bien-être		
C3-4	Ateliers d'artisans		
C3-5	Services financiers		
C3-6	Services de métiers spécialisés		
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement		
C4	Services reliés aux véhicules		
C4-1	Services véhicules légers		
C4-2	Services véhicules lourds		
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels		
C5-1	Activités récréatives intérieures		
C5-2	Activités sportives intérieures		•
C5-3	Activités éducatives intérieures		
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives		•
C5-6	Activités culturelles		
C6	Services d'hébergement		
C6-1	Services hôteliers		
C7	Restauration		
C7-1	Restauration		
C7-2	Bars		
Industrie (I)			
I1	Industrie légère		
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles		
I3	Industrie d'extraction		
Communautaire (P)			
P1	Institutionnel et administratif		
P2	Récréation		
P3	Utilité publique		
P4	Transport d'énergie et communication		
Agricole (A)			
A1	Agriculture sans élevage	• ₁	• ₁
A2	Agriculture avec élevage		
A3	Agriculture en réclusion		
A4	Services, commerces et industries agricoles		
A5	Usages agricoles spécifiques		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé
<ul style="list-style-type: none"> •₁ Seul l'usage de l'acériculture de la classe A1 est autorisé dans cette zone. Règlement 475-2025 (art. 6.5.2.1, r. 264-2008)

Notes

BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)	1(2)	1(2)
hauteur (m)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)	70	70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée	•	•
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)	25	25
marges de recul latérales (m)	15	15
marge de recul arrière (m)	25	25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment	1	
espace bâti max./terrain (%)		

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		REC-2
Classe d'usages permis		
		C A
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture sans élevage	•
A2	Agriculture avec élevage	•
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	• ⁽¹⁾
A5	Usages agricoles spécifiques	
BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)	1(2)	1 (2)
hauteur (m)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)	70	70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée	•	•
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)	25	25
marges de recul latérales (m)	15	15
marge de recul arrière (m)	25	25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) Voir article 4.3.1

Amendements
(1) Modifié par le règlement 354-2019

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		REC-3		
Zone		REC-3		
Classe d'usages permis		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	• ⁽¹⁾		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			•
A3	Agriculture en réclusion			• ⁽²⁾
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m ²)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) L'usage résidentiel est autorisé seulement en zone blanche. L'usage résidentiel est strictement interdit à l'intérieur de l'affectation « Conservation » tel qu'illustré sur la Carte 7 du Plan d'urbanisme.
(2) Voir l'article 14.3.2

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone				
Zone		REC-4		
Classe d'usages permis				
		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives		•	
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			• ⁽¹⁾
A3	Agriculture en réclusion			•
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			• ⁽²⁾
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m ²)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé
(2) Seule la pisciculture est autorisée

Notes
(1) Voir l'article 14.3.1

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		RES-1
Classe d'usages permis		
		R
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	•
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture avec élevage	• ₁
A2	Agriculture avec élevage	
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	
A5	Usages agricoles spécifiques	

BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)		1(2)
hauteur (m)		(9)
sup. d'implantation (m ²)		70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée		•
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)		25
marges de recul latérales (m)		15
marge de recul arrière (m)		25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		1
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé
<p>•₁ Seul l'usage de l'acériculture de la classe A1 est autorisé dans cette zone. Règlement 475-2025 (art. 6.5.2.1, r. 264-2008)</p>

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		RES-2
Classe d'usages permis		
		R
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	•
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction et de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture avec élevage	• ₁
A2	Agriculture avec élevage	
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	
A5	Usages agricoles spécifiques	

BATIMENT PRINCIPAL		
hauteur (étage)		1(2)
hauteur (m)		(9)
sup. d'implantation (m ²)		70
largeur (m)		
STRUCTURE		
isolée		•
jumelée		
contiguë		
MARGES DE REcul		
marge de recul avant (m)		25
marges de recul latérales (m)		15
marge de recul arrière (m)		25
RAPPORTS		
logement max./bâtiment		1
espace bâti max./terrain (%)		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé
<p>●₁ Seul l'usage de l'acériculture de la classe A1 est autorisé dans cette zone. <i>Règlement 475-2025</i> (art. 6.5.2.1, r. 264-2008)</p>

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		
Zone		RES-3
Classe d'usages permis		
		R
Résidentiel (R)		
R1	Unifamiliale	•
R2	Bifamiliale	
R3	Mixte	
R4	Maison mobile	
Commercial (C)		
C1	Commercial de détail	
C1-1	Vente au détail de biens de consommation	
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements	
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme	
C2	Commercial de vente en gros	
C2-1	Entrepôts	
C2-2	Dépôts extérieurs	
C3	Services professionnels et d'affaires	
C3-1	Services professionnels	
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)	
C3-3	Établissements de santé et de bien-être	
C3-4	Ateliers d'artisans	
C3-5	Services financiers	
C3-6	Services de métiers spécialisés	
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement	
C4	Services reliés aux véhicules	
C4-1	Services véhicules légers	
C4-2	Services véhicules lourds	
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels	
C5-1	Activités récréatives intérieures	
C5-2	Activités sportives intérieures	
C5-3	Activités éducatives intérieures	
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives	•
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives	
C5-6	Activités culturelles	
C6	Services d'hébergement	
C6-1	Services hôteliers	
C7	Restauration	
C7-1	Restauration	
C7-2	Bars	
Industrie (I)		
I1	Industrie légère	
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles	
I3	Industrie d'extraction	
Communautaire (P)		
P1	Institutionnel et administratif	
P2	Récréation	
P3	Utilité publique	
P4	Transport d'énergie et communication	
Agricole (A)		
A1	Agriculture avec élevage	• ₁
A2	Agriculture avec élevage	
A3	Agriculture en réclusion	
A4	Services, commerces et industries agricoles	
A5	Usages agricoles spécifiques	

BATIMENT PRINCIPAL	
hauteur (étage)	1(2)
hauteur (m)	(9)
sup. d'implantation (m2)	70
largeur (m)	
STRUCTURE	
isolée	•
jumelée	
contiguë	
MARGES DE REcul	
marge de recul avant (m)	25
marges de recul latérales (m)	15
marge de recul arrière (m)	25
RAPPORTS	
logement max./bâtiment	1
espace bâti max./terrain (%)	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé
(1) Seul l'usage de l'acériculture de la classe A1 est autorisé dans cette zone. <i>Règlement 475-2025</i> (art. 6.5.2.1, r. 264-2008)

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		RF-1		
Zone		RF-1		
Classe d'usages permis		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			•
A3	Agriculture en réclusion			•
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		RF-2		
Zone		RF-2		
Classe d'usages permis		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			•
A3	Agriculture en réclusion			•
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	
PIIA	• ¹
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements
(1) Modifié par le règlement 354-2019

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		RF-3		
Zone		RF-3		
Classe d'usages permis		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			•
A3	Agriculture en réclusion			•
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone					
Zone		RF-4			
Classe d'usages permis					
		R	C	I	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	•			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile				
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles				
I3	Industrie d'extraction			•	
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif				
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				•
A3	Agriculture en réclusion				•
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				
BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)		(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70		70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée		•	•		•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)		25		25	25
marges de recul latérales (m)		15		15	15
marge de recul arrière (m)		25		25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment		1			
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone					
Zone		RF-5			
Classe d'usages permis					
		R	C	I	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	•			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile	•			
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles				
I3	Industrie d'extraction			•	
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif				
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				•
A3	Agriculture en réclusion				•
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				
BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)		(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70		70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée		•	•	•	•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)		25	25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment		1	1		
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone		RF-6		
Zone		RF-6		
Classe d'usages permis		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			•
A3	Agriculture en réclusion			•
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone					
Zone		RF-7			
Classe d'usages permis					
		R	C	I	A
Résidentiel (R)					
R1	Unifamiliale	•			
R2	Bifamiliale				
R3	Mixte				
R4	Maison mobile				
Commercial (C)					
C1	Commercial de détail				
C1-1	Vente au détail de biens de consommation				
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements				
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme				
C2	Commercial de vente en gros				
C2-1	Entrepôts				
C2-2	Dépôts extérieurs				
C3	Services professionnels et d'affaires				
C3-1	Services professionnels				
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)				
C3-3	Établissements de santé et de bien-être				
C3-4	Ateliers d'artisans				
C3-5	Services financiers				
C3-6	Services de métiers spécialisés				
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement				
C4	Services reliés aux véhicules				
C4-1	Services véhicules légers				
C4-2	Services véhicules lourds				
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels				
C5-1	Activités récréatives intérieures				
C5-2	Activités sportives intérieures				
C5-3	Activités éducatives intérieures				
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•		
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives				
C5-6	Activités culturelles				
C6	Services d'hébergement				
C6-1	Services hôteliers				
C7	Restauration				
C7-1	Restauration				
C7-2	Bars				
Industrie (I)					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles				
I3	Industrie d'extraction			•	
Communautaire (P)					
P1	Institutionnel et administratif				
P2	Récréation				
P3	Utilité publique				
P4	Transport d'énergie et communication				
Agricole (A)					
A1	Agriculture sans élevage				•
A2	Agriculture avec élevage				• ¹
A3	Agriculture en réclusion				•
A4	Services, commerces et industries agricoles				•
A5	Usages agricoles spécifiques				
BATIMENT PRINCIPAL					
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)	1 (2)
hauteur (m)		(9)	(9)		(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70		70
largeur (m)					
STRUCTURE					
isolée		•	•	•	•
jumelée					
contiguë					
MARGES DE REcul					
marge de recul avant (m)		25		25	25
marges de recul latérales (m)		15		15	15
marge de recul arrière (m)		25		25	25
RAPPORTS					
logement max./bâtiment		1			
espace bâti max./terrain (%)					

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) Voir l'article 14.3.1

Amendements

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
Annexe C - Règlement de zonage 264-2008

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Identification de la zone				
Zone		RF-8		
Classe d'usages permis				
		R	C	A
Résidentiel (R)				
R1	Unifamiliale	•		
R2	Bifamiliale			
R3	Mixte			
R4	Maison mobile			
Commercial (C)				
C1	Commercial de détail			
C1-1	Vente au détail de biens de consommation			
C1-2	Vente au détail de biens d'équipements			
C1-3	Vente au détail de produits de construction/de ferme			
C2	Commercial de vente en gros			
C2-1	Entrepôts			
C2-2	Dépôts extérieurs			
C3	Services professionnels et d'affaires			
C3-1	Services professionnels			
C3-2	Services personnels (barbiers, coiffeurs, esthéticiens)			
C3-3	Établissements de santé et de bien-être			
C3-4	Ateliers d'artisans			
C3-5	Services financiers			
C3-6	Services de métiers spécialisés			
C3-7	Services d'excavation, de construction, de paysagement			
C4	Services reliés aux véhicules			
C4-1	Services véhicules légers			
C4-2	Services véhicules lourds			
C5	Services récréatifs, sportifs et culturels			
C5-1	Activités récréatives intérieures			
C5-2	Activités sportives intérieures			
C5-3	Activités éducatives intérieures			
C5-4	Activités récréatives extérieures extensives		•	
C5-5	Activités récréatives extérieures intensives			
C5-6	Activités culturelles			
C6	Services d'hébergement			
C6-1	Services hôteliers			
C7	Restauration			
C7-1	Restauration			
C7-2	Bars			
Industrie (I)				
I1	Industrie légère			
I2	Industrie reliée à l'exploitation des ressources naturelles			
I3	Industrie d'extraction			
Communautaire (P)				
P1	Institutionnel et administratif			
P2	Récréation			
P3	Utilité publique			
P4	Transport d'énergie et communication			
Agricole (A)				
A1	Agriculture sans élevage			•
A2	Agriculture avec élevage			• ¹
A3	Agriculture en réclusion			•
A4	Services, commerces et industries agricoles			•
A5	Usages agricoles spécifiques			
BATIMENT PRINCIPAL				
hauteur (étage)		1(2)	1(2)	1(2)
hauteur (m)		(9)	(9)	(9)
sup. d'implantation (m2)		70	70	70
largeur (m)				
STRUCTURE				
isolée		•	•	•
jumelée				
contiguë				
MARGES DE REcul				
marge de recul avant (m)		25	25	25
marges de recul latérales (m)		15	15	15
marge de recul arrière (m)		25	25	25
RAPPORTS				
logement max./bâtiment		1		
espace bâti max./terrain (%)				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
Zone agricole permanente	•
PIIA	
PAE	
Zone à risques	
Autres	
Articles spécifiques à la zone	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes
(1) Voir l'article 14.3.1

Amendements